

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION SPECIAL

PROCES-VERBAL

Réunion du Mercredi 19 février 2025

10h00 - Salle des Conseils

(validé au CSAS du 13 juin 2025)

Etaient présents et représentés

Représentants de l'administration
Madame Virginie BELIBI, Chargée des Instances
Monsieur Olivier CYR-ATHIS, Chargé des affaires générales et des RH
Monsieur Maximilien LESELLIER, RAF - DGAS

Représentants titulaires des personnels (avec voix délibérative)	Présents		Représentés
	Oui	Non	
Madame Michaelle MONTANUS	X		
Monsieur Joël THETIS	X		
Madame Pascale JEAN-BAPTISTE	X		
Madame Leïla CARDOU	X		
Madame Magali MAGLOIRE	X		
Madame Béatrice JEAN-MARIE	X		
Monsieur Charles-Christophe JEAN-LOUIS		X	E. MANETTE
Monsieur Michel REIBEC		X	
Monsieur Pascal LARGEN	X		
Madame Maryse CLEORON	X		

Représentants suppléants des personnels	Présents	
	Oui	Non
Madame Francine GEMIEUX	X	
Madame Shiba BOUAILLE	X	
Madame Elodie NAL		X
Madame Marie FELIOT-RIPPEAULT	X	
Madame Léna MARTINGOULET	X	
Monsieur Jean-Michel NICAR		X
Monsieur Eddy MANETTE	X	
Monsieur Michel ALINE		X
Monsieur Jean-Claude CESAIRES		X
Madame Céline THEAS		X

Ordre du jour

1 -Validation du PV du CSAS du 19 février 2025

2 -Affaires institutionnelles

- Election du secrétaire de la formation spécialisée du CSAS

3 -Questions diverses

La séance est ouverte à 10 heures et 15 minutes avec la participation de 6 membres titulaires et 2 membres suppléants avec voix délibérative.

Le secrétariat de séance pour l'administration est assuré par Madame Virginie BELIBIE et Madame Francine GEMIEUX membre suppléant est désignée par la représentation syndicale pour assurer le secrétariat adjoint de séance.

Les travaux débutent avec le rappel de l'ordre du jour.

Des questions diverses sont exprimées sur :

- L'organigramme du PUM
- Document unique
- Nettoyage de la BU
- Eclairage
- Anciens RU
- Association du personnel
- Visite médicale
- Habilitation électrique

1 – Validation du procès-verbal du 19 février 2025

Le procès-verbal est présenté aux membres de la commission pour échanges et discussions ; puis il est soumis à la validation des membres.

Nombres de membres présents	08
Nombre de voix POUR	08
Nombre de voix CONTRE	00
Nombre d'abstention	00
Ne prend pas part au vote	00

Avis : **Favorable** à l'unanimité des membres présents et représentés

2 – Affaires institutionnelles

- Election du secrétaire de la formation spécialisée du CSAS

Une seule candidature a été déposée, celle de M. Joël Thétis, qui a présenté les grandes lignes de sa profession de foi. Seuls les membres titulaires présents ont pris part au vote.

L'élection du secrétaire de la formation spécialisée du CSAS est soumis à la validation des membres.

Nombres de membres présents	08
Nombre de voix POUR	08
Nombre de voix CONTRE	00
Nombre d'abstention	00

Avis : **Favorable** à l'unanimité des membres présents et représentés

Point 3 - Question diverses

1. L'organigramme du PUM

Le Pôle Universitaire de Recherche (PUR) a subi des pertes de personnel (départs de l'UA, congés maladie...), rendant une réorganisation nécessaire. L'organigramme actuel est considéré comme expérimental jusqu'à mi-juin.

Le nouveau secrétaire a interpellé le Vice-Président du pôle et l'assemblée sur les difficultés qu'engendrera le manque de ressources humaines en Martinique, soulignant la perte de proximité et le désarroi des collègues ne sachant plus vers qui se tourner.

Le Vice-Président du pôle a exprimé sa compréhension face à cette inquiétude. Il a expliqué que la gestion des ressources humaines sera temporairement centralisée en Guadeloupe, au moins jusqu'à mi-juin, dans une phase d'expérimentation. Concernant le remplacement de la gestionnaire RH (catégorie C), qui assurait cette mission avant son départ, la gouvernance souhaite affecter un agent de catégorie A, ce qui entraînera une évolution de l'organigramme.

2. Document unique

Le document unique est toujours en cours d'élaboration. Il est à noter le départ de l'agent qui en avait la charge et l'absence actuelle d'un assistant de prévention.

Une question a été posée à M. Manette concernant la consultation de ce document, même partiel, afin que la formation spécialisée puisse y accéder. La réponse indique qu'il serait disponible au niveau du Vice-Président Recherche (VPR).

Il est envisagé qu'une présentation de l'état actuel du document unique soit faite lors du prochain Conseil Spécialisé des Affaires Sociales (CSAS).

3. Nettoyage de la BU

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est tenue et un prestataire a été retenu. Le marché avec cette société débutera après le carnaval. Un cahier recensant toutes les insuffisances sera établi. Le prestataire sélectionné est Madianet, une entreprise déjà connue qui a rencontré des difficultés avec certains de ses employés par le passé. Pour le nettoyage des surfaces vitrées de la Bibliothèque Universitaire (BU), le prestataire sera Tremplin. Le drone initialement prévu pour le nettoyage du patio est actuellement hors service.

Concernant la terrasse, le revêtement est glissant. Pour les gouttières et les joints manquants entraînant des infiltrations, il convient de contacter le service patrimoine. Un autre problème a été soulevé : une odeur désagréable dans les sanitaires de la BU, probablement due à un défaut d'aération des canalisations. L'installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) est à prévoir.

Le Vice-Président du pôle a indiqué que ces travaux, bien que nécessaires, ne seront pas réalisés immédiatement. La priorité est de trouver des financements pour l'achat d'une pièce sur mesure pour le transformateur, dont la fabrication est prévue en Roumanie.

4. Eclairage

Avancées et problèmes : Le remplacement de certains candélabres rencontre des difficultés. De nouvelles ampoules ont été testées, mais les résultats ne sont pas satisfaisants. Le Président de la commission insiste sur la nécessité d'un éclairage urgent du campus. Un des membres rappelle l'existence d'un marché électrique. Un autre souligne que la veille, la route de l'université et l'arrêt de bus étaient plongés dans l'obscurité. La ville de Schoelcher sera contactée à ce sujet.

Accès au campus : Bien qu'il y ait du retard, le poste de contrôle de sécurité sera opérationnel à partir d'une heure qui reste à préciser. Le Président demande la fermeture des deux portails pendant les périodes de vacances. À terme, les résidents du campus devront utiliser leur badge pour accéder. Un membre s'interroge sur les modalités d'accès à l'INSPE, un autre assure que le campus de Fort-de-France disposera également de son propre système de gestion des accès.

Carte professionnelle : Il est rappelé que tout le personnel doit posséder sa carte professionnelle (numen encrypté), qui sert également de carte multiservices pour la restauration, l'impression, la gestion des accès et l'identification via le numen.

5. Anciens RU

Le local situé côté des tours n'est pas utilisé, car cela relève de la compétence du CROUS. Celui qui se trouve près du forum doit être réhabilité. Actuellement, une partie de cet espace est utilisée par les associations, en complément de l'Annexe.

6. Association du personnel

Un membre souhaite relancer l'association du personnel, en sommeil depuis quelques années. Plusieurs remarques ont été formulées concernant le prestataire actuel de la plupart des manifestations sur le campus, notamment son manque de ponctualité. Le dernier exemple cité est celui de la galette.

7. Visite médicale

Le processus est en cours. La difficulté concernant la convocation tardive, souvent du jour au lendemain, demeure.

8. Habilitation électrique

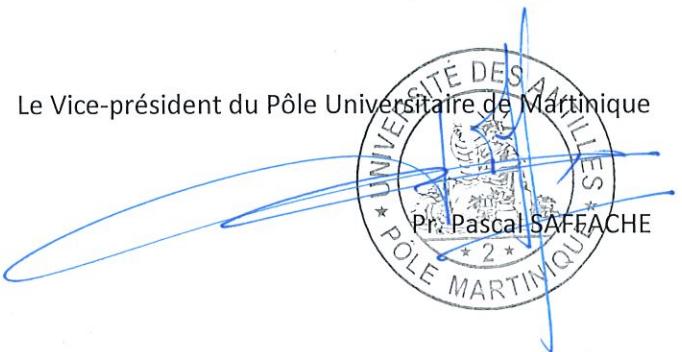
Le personnel possédant une habilitation électrique doit la mettre à jour. La certification est en cours de renouvellement.

Le Responsable de la maintenance et de la logistique du PUM est chargé de travailler sur ce sujet. Il est souhaitable que les agents, au-delà du simple diagnostic, puissent intervenir. Un agent formé devrait être présent dans chaque composante, y compris à l'INSPE et à la Meynard.

Fin de séance 11h47.

Fait à Schœlcher, le 17 octobre 2025

Le Vice-président du Pôle Universitaire de Martinique



La Secrétaire de séance

Virginie BELIBI

La Secrétaire adjointe de séance

Francine GEMIEUX